

Déclaration Externe

1. Introduction

- 1.1 La présente déclaration de confidentialité externe (« déclaration ») est utilisée par BouWatch Belgique BVBA. (« BouWatch »), statutairement domiciliée à Brasschaat, ayant ses bureaux à (9150) Kruibeke sur la Kasteleinsstraat 13 à Kruibeke, inscrite AU registre de Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'enregistrement 0634.566.179. BouWatch est joignable via privacy@bouwatch.be.
- 1.2 Lors de l'utilisation de BouWatch, des images de caméra sont réalisées. Il est possible que des personnes physiques soient identifiées sur la base de ces images ou que ces images soient utilisées afin de pouvoir identifier quelqu'un. Ces données sont appelées « données personnelles ». Les personnes, concernées par ces Données Personnelles, sont appelés « les personnes concernées ».
- 1.3 Le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») est applicable au traitement de données personnelles. Le RGPD définit la manière dont les données personnelles doivent être traitées.
- 1.4 En tant que personne concernée, vous pouvez avoir affaire à BouWatch de diverses manières. Ainsi, vous pouvez avoir affaire aux caméras que BouWatch installe, parce que vous habitez une région dans laquelle se trouve une caméra, ou parce que vous travaillez dans une région dans laquelle nos caméras sont installées. La présente déclaration est établie pour toutes ces personnes concernées et indique la manière selon laquelle, en tant que personne concernée, BouWatch traite vos données personnelles. En outre, vous êtes informé(e) de la personne à laquelle vous pouvez vous adresser si vous avez des questions concernant vos données personnelles.

- 1.5 BouWatch peut modifier à tout moment la présente déclaration. Lorsque cela se fera, la déclaration sera publiée sous cette forme modifiée sur le site web de BouWatch www.bouwatch.be/privacy et lorsque ce sera pertinent, également sur les chantiers pertinents. De plus, la présente déclaration peut être demandée à l'adresse suivante : privacy@bouwatch.be.

2. Traitement de données personnelles sur BouWatch

- 2.1 BouWatch livre son produit « BouWatch » à des clients, de sorte que les clients puissent sécuriser les terrains dont ils sont responsables. BouWatch fait des images de caméra au nom du client. Il est possible que ces images montrent :
 - 2.1.1 si une personne concernée se trouve sur le chantier ;
 - 2.1.2 quand une personne concernée accède au chantier et quand la personne concernée quitte le chantier ;
 - 2.1.3 les caractéristiques externes de la personne concernée ;
 - 2.1.4 les éventuels handicaps physiques d'une personne concernée.

3. Fonctionnement BouWatch

- 3.1 Si un client fait appel à BouWatch, cela signifie que le produit, aussi appelé « mât », de BouWatch est installé de façon visible sur le chantier. Plusieurs caméras sont installées sur ce mât. Ces caméras filment le chantier selon les besoins du client. De cette manière, des données personnelles sont traitées automatiquement.
- 3.2 Si des caméras aperçoivent quelque chose qui doit être communiqué, alors des données personnelles sont envoyées par BouWatch au Client ou à un bureau central lié à BouWatch, selon l'accord avec le client. Une analyse est faite des images, et donc des données personnelles, du lieu où le client doit agir si nécessaire.

4. Client

4.1 BouWatch fonctionne toujours pour les besoins d'un de nos clients (« Client »), qui fait appel à BouWatch pour la sécurisation d'une zone délimitée (« Chantier »). Le client et chantier qui sont pertinents dans ce cas sont repris ci-après :

Client :
Chantier :

4.2 Le client fait toujours appel à BouWatch pour des buts qu'il définit lui-même. Le client détermine également lui-même les moyens. C'est pourquoi le client est le « responsable du traitement » au sens du RGPD. Cela signifie que le client constitue finalement aussi la partie qui définit où, comment, combien de temps et quand les caméras de BouWatch traitent des données personnelles. C'est également la partie que vous devez informer à propos des buts choisis et des fondements légaux du traitement de vos données personnelles. Nous vous conseillons donc de lire attentivement la déclaration de confidentialité du client.

4.3 En plus du client, BouWatch est heureux de vous informer, en tant que « sous-traitant » au sens du RGPD au sujet de la manière selon laquelle nous prenons soin de la protection de données personnelles. Il convient de tenir compte du fait que ce document n'est valable que comme informations complémentaires aux informations que le client fournit.

4.4 Selon le RGPD, un « responsable du traitement » et un « sous-traitant » sont tenus de conclure ce que l'on appelle un contrat de traitement. Par ce contrat que BouWatch conclut avec ses clients, BouWatch s'engage à respecter les dispositions de l'article 28 du RGPD. Cela signifie par exemple que BouWatch suit des instructions du client, le niveau de sécurisation auquel le RGPD est tenu et supprime les données personnelles après la fin du traitement de données personnelles aux besoins du client ou les rend et efface des copies existantes.

5. Fondements et buts

- 5.1** Le RGPD définit que des données personnelles peuvent être traitées uniquement pour des buts précis, explicites et justifiés. C'est ce que l'on appelle le principe de l'engagement de ces buts.
- 5.2** Le RGPD précise aussi que le traitement est seulement légitime si et pour autant qu'un fondement légal existe pour ce traitement.
- 5.3** La définition du but du traitement ainsi que celle du fondement légal constituent une tâche du dit « responsable du traitement ». Comme indiqué précédemment, il s'agit du client, la partie qui définit donc le but ainsi que les moyens pour le traitement de données personnelles. BouWatch ne définit aucunement le fondement du traitement et ne définit pas non plus le but.
- 5.4** Pour la plupart de ses clients la sécurisation d'un chantier est toutefois valable comme but. Pour la plupart des clients la nécessité du traitement de données personnelles est basée sur le fondement légal de la défense des intérêts justifiés du client ou d'un tiers.
- 5.5** Pour plus d'informations au sujet du client pertinent pour vous, de la déclaration de confidentialité du client et des informations spécifiques relatives aux buts et aux fondements légaux que le client définit, vous pouvez contacter le client ou consulter la déclaration de confidentialité du client. Si vous ne parvenez pas à joindre le client, BouWatch peut vous aider. Dans ce cas, vous pouvez contacter BouWatch via les données de contact reprises dans la présente déclaration.

6. Conservation et transmission de données personnelles

- 6.1** BouWatch dispose de vos données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire afin de respecter les accords avec le client. Si une obligation légale incombe à BouWatch de conserver plus longtemps des données personnelles, BouWatch le fera.
- 6.2** Bien que BouWatch prenne des images du chantier, et que ces images soient probablement utilisables pour une autre fin, BouWatch ne fournit en principe pas ces images à des tiers. Nous le faisons dans certains cas, par exemple si le client donne son autorisation à cet effet, si une obligation légale incombe à BouWatch ou par exemple si l'Autorité chargée de la protection des données personnelles nous l'impose. En outre, nous transmettons évidemment les données personnelles au client pertinent et lorsque c'est nécessaire, nous faisons appel à une partie qui se charge avec BouWatch du traitement de données personnelles aux besoins du client.
- 6.3** BouWatch ne traite pas de données personnelles en dehors de l'Union européenne et ne les transmet pas non plus en dehors de l'Union européenne.

7. Sécurisation

- 7.1** BouWatch prend la protection des données personnelles au sérieux. Au nom du client, mais aussi parce que BouWatch y est tenue. C'est la raison pour laquelle des mesures techniques et organisationnelles adéquates sont prises afin de garantir un niveau de sécurisation contre un quelconque risque. Lors de la définition de ces mesures, nous tenons compte de l'état de la technique, des frais d'exécution et de la nature, du volume, du contexte et des buts du traitement. Nous tenons également compte des risques divergents concernant la probabilité et le sérieux pour les droits et les libertés des personnes concernées.
- 7.2** Comme cela peut justement diminuer le niveau de sécurisation, BouWatch ne mettra pas toutes les mesures prises à disposition. Les mesures suivantes ont été en tout cas appliquées par BouWatch :

- 7.2.1** le cryptage de (la cession de) données personnelles ;
- 7.2.2** assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes de traitement et de services ;
- 7.2.3** assurer une possibilité de rétablissement de la disponibilité de/et l'accès à des Données personnelles en cas d'incident physique ou technique ;
- 7.2.4** le maintien d'une procédure pour tester et évaluer l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles à des moments précis en vue de la sécurisation du traitement ;
- 7.2.5** la sécurisation de l'accès à des données personnelles sur le mât ;
- 7.2.6** 1.2.6 l'application d'une politique adéquate vis-à-vis de possibles infractions concernant des données personnelles.
- 7.3** Les mesures de sécurisation prises par BouWatch sont régulièrement évaluées. A cet effet, nous tenons compte des risques de traitement, surtout suite à une éventuelle destruction, perte, modification ou communication non-autorisée de/ou l'accès non-autorisé à des données personnelles envoyées, sauvegardées ou autrement traitées. Que cela se produise accidentellement ou illégalement.
- 7.4** BouWatch prend les mesures précitées afin de veiller à ce que toute personne agissant sous la direction de BouWatch et ayant accès à des données personnelles ne les traite que sur demande du client, sauf si cette personne y est tenue sur le plan juridique de l'Union ou d'un État-membre.

8. Délégué à la protection de données

- 8.1** BouWatch a désigné un délégué à la protection de données (« DPD »). Le DPD peut être approché pour toutes affaires se rapportant au traitement de données personnelles et à l'exercice de droits du chef du RGPD.
- 8.2** Les coordonnées du DPD sont :
Adresse e-mail : privacy@bouwatch.be

9. Vos droits

- 9.1** En fonction circonstances du cas, le RGPD vous offre divers droits concernant vos données personnelles :
- 9.1.1** le droit de demander la consultation de vos données personnelles ;
 - 9.1.2** le droit de demander la rectification de vos données personnelles ;
 - 9.1.3** le droit de demander la suppression de vos données personnelles ;
 - 9.1.4** le droit de demander si le traitement peut être limité ;
 - 9.1.5** le droit de faire objection au traitement ;
 - 9.1.6** le droit de portabilité de données ;
 - 9.1.7** lorsque le traitement est basé sur l'autorisation : le droit de retirer son autorisation à tout moment, sans préjudice à la légitimité du traitement avant cette rétraction ;
 - 9.1.8** le droit de déposer une réclamation auprès de l'autorité de surveillance, par exemple : l'autorité chargée de la protection des données personnelles.
- 9.2** BouWatch a conclu un accord avec ses clients afin de pouvoir exécuter des demandes de personnes concernées sur la base des droits précités. Cet accord peut différer par client. Si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter BouWatch via les données de contact mentionnées dans la présente politique ou en direct avec le client.

10. Questions

- 10.1** Si vous avez des questions au sujet de la présente politique, du client pertinent ou d'autres éléments se rapportant à vos données personnelles, vous pouvez contacter BouWatch via **privacy@bouwatch.be** ou nos DPD via les données de contact précitées.